

Appel à manifestation d'intérêt
Programme de mobilité Échanges et Partenariats
Travailleurs migrants saisonniers - Italie

CADRE GENERAL

Présentation d'Echanges et Partenariats

Échanges et Partenariats (E&P) est une association loi 1901 créée en 2003 qui milite pour le respect des droits pour tous et s'engage auprès des acteurs de la société civile pour renforcer et développer les partenariats sur des questions de solidarité internationale. Elle est membre du réseau IPAM (Initiative Pour un Autre Monde) qui a pour objectif de produire une pensée renouvelée des enjeux mondiaux, de proposer une stratégie et des pratiques de solidarités en mesure d'y répondre. E&P met en œuvre sa pédagogie et son savoir-faire associatif au service de plusieurs réseaux dont elle est membre (IPAM, CICP, CRID, Migreurop, Alternatives International, No Vox...) et propose de nouvelles formes d'engagement à des individus impliqués ou désirant s'impliquer dans des luttes et mobilisations.

Nos objectifs :

- Renforcer les réseaux de solidarité internationale
- Répondre aux demandes d'individus qui désirent s'impliquer concrètement dans des projets de solidarité et ainsi acquérir une expérience d'engagement
- Mettre en lien des structures et des personnes travaillant sur des thématiques communes, réaffirmer le partenariat comme moyen de construire les solidarités à l'échelle locale, nationale et internationale
- Mutualiser les connaissances et expériences sur les thèmes du programme, donner à chacun des éléments de réflexion sur nos modèles de société et comment remettre du sens politique au cœur de nos engagements, agir pour construire un monde plus juste et plus solidaire
- Amorcer ou renforcer des initiatives collectives européennes et internationales sur les thèmes du programme

Ainsi E&P :

- Conçoit et coordonne des programmes d'échanges européens et internationaux
- Réalise des formations thématiques à destination de la jeunesse mais aussi des associations
- Produit des outils de diffusion d'information à destination d'un large public.

Plus d'informations sur notre association dans la brochure ci-jointe que vous trouverez également en ligne :

http://ep.reseau-ipam.org/IMG/pdf/Brochure_web_finale.pdf#page=9&zoom=auto,0,624
www.echanges-partenariats.org

Notre programme d'échange

Le programme mis en œuvre par E&P permet de renforcer les partenariats entre associations mais aussi d'ouvrir la voie à de nouvelles générations de militants. Ainsi chaque mission s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre deux organisations, l'organisation d'envoi en France et l'organisation d'accueil à l'étranger. E&P a mis en place une méthodologie s'appuyant autour de trois temps forts : la préparation collective au départ, le terrain et la capitalisation collective au retour.

Préparation collective au départ : 3 à 4 semaines à Paris pour :

- Donner les clés pour une immersion dans les réseaux de solidarité internationale
- Co-construire chaque mission avec le volontaire et les organisations d'envoi et d'accueil
- Permettre de créer des ponts entre les thématiques
- Permettre l'acquisition d'outils techniques afin que les volontaires puissent valoriser leur mission sur le terrain et au retour (écrit, web, photo, vidéo, etc.)

Le terrain : entre 5 mois et 1 an

- Déroulement de la mission (cf informations sur la mission ci-dessous)
- Alimentation du blog Vues d'Europe et d'Ailleurs :
<http://emi-cfd.com/echanges-partenariats/>
- Rédaction de rapports intermédiaires et réunion de suivi avec les organisations partenaires

Capitalisation collective au retour (+ à mi parcours pour les missions d'1 an). 3 semaines à Paris pour :

- Permettre aux volontaires de prendre du recul sur leur mission et de poser les acquis de leur expérience
- Favoriser l'échange et le croisement des thématiques
- Replacer la mission du volontaire dans son cadre partenarial : articuler l'individuel et le collectif
- Partager, valoriser et transmettre cette expérience
- Produire un certain nombre de documents de capitalisation et de supports de valorisation
- Echanger autour des missions, des thématiques, des partenariats, lors d'une soirée publique de restitution

LA MISSION

Présentation des partenaires engagés dans le programme

E&P assure l'articulation entre les partenaires, la transversalité entre les thématiques présentes ; l'organisation et l'animation des différentes phases du programme ; le suivi des volontaires avec les organisations partenaires de la mission

Organisation envoi : Créée en 1987, la confédération paysanne est un syndicat agricole qui milite pour une agriculture paysanne, respectueuse de l'environnement. Le projet pour une agriculture paysanne qu'elle défend avec constance depuis sa création est cohérent et global. Il intègre pleinement les dimensions sociales, agronomiques et environnementales dans la production agricole. C'est une alternative réaliste à un modèle d'agriculture industrielle qui élimine trop de paysans et de structures agricoles diversifiées. La Confédération Paysanne combat un modèle agricole qui conduit à la domination économique de quelques structures hyperproductives et hyperconcentrées, tout comme elle s'oppose à une vision de l'agriculture « paysagère » ou de loisir. Les paysans ont une mission qu'ils sont les seuls à pouvoir remplir : nourrir les hommes. Leur travail a une valeur et doit leur assurer un revenu juste.

Organisation d'accueil : ARI (Associazione Rurale Italiana)

ARI est une association qui a pour objectif de réunir des organisations et des groupes engagés dans la défense de modèles d'agriculture familiale compatibles avec la souveraineté alimentaire entendue comme le droit des peuples à produire et à consommer leur propre nourriture, à assurer du travail pour de nombreux paysans en leur permettant de produire des aliments sains, variés et accessibles dans le respect de la nature sous ses diverses formes (animaux, plantes, sol). Dans cette perspective, ARI participe activement aux travaux, campagnes, et projets d'associations et de comités, organismes nationaux et internationaux impliqués dans la défense de la souveraineté alimentaire.

ARI est membre de la Via Campesina et avec la Conf participe au groupe de travail sur la défense des travailleurs migrants saisonniers

Contexte :

La Politique Agricole Commune favorise la concentration des bassins de production, induit la disparition de la petite paysannerie et une paupérisation croissante des populations paysannes et rurales générant une migration forcée. Ainsi, beaucoup de personnes souvent issues de pays « nouvellement » entrants dans l'Europe partent travailler dans des exploitations agricoles intensives dans certaines régions de France.

Le projet est porté par un réseau d'acteurs travaillant sur les questions des droits des travailleurs migrants saisonniers dans l'agriculture ainsi que des droits paysans (syndicats agricoles, des associations environnementalistes, des associations de migrants, de défense des droits de l'Homme, de droit Social, etc.).

Le projet est mené à l'échelle européenne et internationale (France, Tunisie, Maroc). Il doit permettre de :

- **approfondir la connaissance des situations des travailleurs migrants saisonniers** dans les bassins d'emploi comme dans les bassins de recrutement et de créer des réseaux de solidarité en lien avec les acteurs locaux (associations et syndicats),
- **mesurer l'impact des politiques de modernisation** sur la paysannerie en France,
- **renforcer et de développer le réseau** d'acteurs travaillant sur la thématique et de **mettre en lumière les possibles initiatives**.

Cette mission se déroulera principalement auprès de partenaires locaux et de la société civile avec lesquels la Confédération Paysanne travaille depuis plusieurs années.

Elles s'inscrivent dans un cadre plus large puisque la Confédération Paysanne a également, au cours du temps envoyé des volontaires en Palestine, en Espagne, en Italie, en France, en Belgique, en Angleterre, en Allemagne, en Pologne, en Roumanie, aux Pays Bas et en Grèce.

Cette mission fait suite à une mission réalisée au sein de ARI en 2017.

Résumé de la mission :

Les différentes missions réalisées sur la question des travailleurs migrants dans le secteur agricole dans de nombreux pays européens ont considérablement augmenté la connaissance de cette problématique, notamment au regard des modalités et des dispositifs de recrutement des travailleurs agricoles, ainsi que de leur conditions de vie et de travail. Ces missions ont également favorisé la collaboration et la mise en réseau de nombreuses organisations, dont plusieurs appartenant au groupe de travail « migrations » d'ECVC. Cette mission, dans la prolongation de ce parcours, entend explorer davantage le rôle des grandes chaînes de distribution, ainsi que de leur impact à la fois sur les travailleurs agricoles salariés et sur la petite paysannerie. Elle s'inscrit dans la dynamique du groupe de travail européen d'ECVC

Elle visera essentiellement les territoires du nord des Pouilles, sud de la Calabre, et sud ouest de la Sicile.

Le/La volontaire sera chargé-e de :

- Récolter de l'information sur les chaînes de grande distribution
- Récolter de l'information sur le parcours de produits alimentaires frais / transformés
- Faire remonter les informations récoltées sur les conséquences sociales, économiques, juridiques, humaines du modèle agro-alimentaire actuel
- Participer au renforcement des liens et des partenariats entre les structures partenaires de la mission, les acteurs rencontrés lors du terrain et engagés dans une action de consommation critique et dans la défense de l'agriculture paysanne
- Participer à l'organisation des événements et d'actions communes organisés au niveau local et européen sur ces questions
- Diffuser les informations récoltées auprès du grand public (articles, sons, vidéos, exposition...) et participer à la réalisation d'un support de sensibilisation sur les initiatives et alternatives portées par les acteurs rencontrés

Sites internet:

Le blog de la Confédération Paysanne: <http://www.agricultures-migrations.org/fr/>

Le blog des volontaires d'E&P: <http://emi-cfd.com/echanges-partenariats/>

Le site de ARI : <http://wordpress.assorurale.it/>

Durée du programme

7 mois

Date de début

Préparation: 23 octobre – 16 novembre 2017

Terrain: Novembre 2017 à avril 2018

Capitalisation: Mai 2018

Statut et indemnités**Statut et critères :**

Service civique pour les **moins de 26 ans**.

Pas de possibilité de renouveler un service civique.

Indemnités :

- 507 euros par mois sur l'ensemble de la durée du programme versés directement par l'Etat
- 744 euros en début de mission, versés par E&P
- Majoration de l'indemnité (106 euros/mois) si foyer bénéficiaire du RSA ou boursier de l'échelon V ou plus

Profil :**Compétences :**

- Forte motivation et intérêt pour les domaines de la Solidarité Internationale et de l'agriculture paysanne
- Bonne capacité rédactionnelle, autonomie et qualités d'organisation
- Expérience/engagement associatif / militant est un plus
- Maîtrise des logiciels bureautiques et internet

Langues :

- Bon niveau de français
- Bon niveau d'italien

Envoi des candidatures :

Si vous êtes intéressé(e) par ce programme vous pouvez envoyer votre candidature (CV + lettre de motivation) à l'adresse suivante en précisant le titre de la mission ainsi que le pays : info@echanges-partenariats.org